



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 8 février 2021

COATICOOK, le 8 février 2021 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent aux travaux de déneigement et à l'entretien de la signalisation un peu partout sur le territoire. La planification et la préparation des travaux pour l'été prochain sont en cours. Les travaux de gestion des bacs se poursuivent et nécessitent des interventions quotidiennes ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent les travaux de turbine de la centrale Belding. Ils s'occupent également du raccordement de certaines entreprises et de l'élagage le long des lignes électriques ;
- Division des infrastructures, le personnel procède à l'ajustement du dosage du chlore du système de désinfection à Barnston. Les travaux de réhabilitation du puits Barnston devraient débuter bientôt ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes s'affairent à l'arrosage des patinoires extérieures ainsi qu'au déneigement de certaines toitures pour prévenir les infiltrations d'eau.

Communication, culture et tourisme

Renouvellement du partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour le projet de Coeur villageois

La Ville de Coaticook a été certifiée Coeur villageois suite à une démarche entreprise en 2015-2016. La certification est le résultat d'une démarche de développement dans laquelle la Ville a décidé de s'engager afin de livrer une expérience touristique unique en lien avec la communauté locale et son désir

d'accueillir des visiteurs. L'adhésion ou la certification à ce réseau est significative puisqu'elle permet à Tourisme Cantons-de-l'Est d'une part de mettre au centre de la stratégie de promotion et de mise en valeur des Cantons-de-l'Est, la promesse d'expérience de rencontre et de découverte des villages distinctifs et d'autre part, pour les Coeurs villageois, de contribuer par la volonté d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs, à favoriser une dynamique économique locale et développer le sentiment de fierté des citoyens envers leur milieu de vie. Les élus ont donc résolu de renouveler l'engagement de la Ville.

Services extérieurs

Mandat à CIMA + pour déposer une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 2 935 800, 3 309 734, 4 014 928, 4 611 393 et 5 172 192 du cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Coaticook

Le secteur du centre-ville de Coaticook a fait l'objet d'inondations, dont les dernières se sont produites en janvier 2014 et juin 2015. Plusieurs bâtiments du centre-ville ont dû être démolis en raison de ces intempéries. Des dommages ont été causés le long du tronçon canalisé du ruisseau Pratt, compris entre les rues Morgan et Child. Face à cette situation et afin de se prémunir contre des inondations futures, la Ville de Coaticook souhaite aménager un bassin de rétention sur le ruisseau Pratt, en amont du pont de la rue Morgan, de manière à capter temporairement les crues du ruisseau Pratt et permettre leur évacuation graduelle. La structure de la digue sera majoritairement en dehors de la zone agricole, les extrémités de celles-ci toucheront au secteur agricole. Les terres en amont de la digue seront aussi assujetties à des inondations périodiques qui viendront limiter leur potentiel agricole, mais permettraient toutefois l'exploitation d'érablières. Une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est nécessaire pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 2 935 800, 3 309 734, 4 014 928, 4 611 393 et 5 172 192 du cadastre rénové du Québec, circonscription foncière de Coaticook. Le conseil municipal mandate Madame Claudia Diaz, ing. chez CIMA + à déposer pour et au nom de la Ville de Coaticook une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Administration et conseil

Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect

La polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux. Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la

COVID-19 en 2020. L'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques. Le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression. Une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions. L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect. Les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux, mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par

respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élués et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. » Les élus de la Ville de Coaticook adhèrent à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

Proclamation des journées de la Persévérance scolaire

Les décideurs et les élus de l'Estrie ont placé, depuis 16 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté. Les élus de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont réitéré parmi les actions à prioriser pour la prochaine année, celle de contribuer à la persévérance scolaire, la réussite académique et la poursuite des études supérieures dans une optique de rehaussement des capacités personnelles, d'égalité des chances, et de recherche et d'occupation d'emplois de qualité. Le Québec entier fait face à une crise sans précédent due à la pandémie de COVID-19 et que les impacts sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants sont nombreux, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative. Le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec. Les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'environ 17,5 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires. Le travail du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux. Il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel, plutôt que 120 000 \$ par décrocheur. La prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement. Le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie organise, du 15 au 19 février 2021, la 12^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Nos gestes, un + pour leur réussite », que celles-ci souhaitent rendre hommage cette année à la résilience dont font preuve les élèves et les étudiants, et qu'elles visent à générer des centaines de genres de la part de l'entourage et de la population, de manière à insuffler un sentiment de fierté au regard de leur parcours, à contribuer à les motiver de poursuivre et à donner un élan pour terminer cette année hors de l'ordinaire. Les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement. Le conseil municipal a résolu de Proclamer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2021 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité.

Affaires commencées et nouvelles

Support financier au CPE L'Enfantillage

Le conseil municipal est conscient des grands besoins de garderies dans la Ville de Coaticook. De plus, le hameau de Barnston se développe de plus en plus et de nouvelles familles viennent s'y installer. Le CPE L'Enfantillage a fait une demande de support financier à la Ville de Coaticook pour ajouter 8 nouvelles places à la garderie « Marguerite et Lutins » du hameau de Barnston. Les élus ont convenu de donner un support financier de 50 000 \$ au CPE pour les soutenir, mais également pour aider les familles qui ont besoin de place en garderie.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256